



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

T17/6.11 - 0079
T10/7.2

07 février 2014

Objet : Suivi de la Conclusion 19/42 de la Réunion APIRG/19:
Procédures de Contrôle des Données OPMET AFI – Atelier AMBEX
(Dakar, Sénégal, 18 – 20 mars 2014)

Suite à donner : Répondre avant le 21 février 2014.

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la Conclusion 19/42 de la dix-neuvième réunion du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en Œuvre (APIRG/19) de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) tenue à Dakar, au Sénégal du 28 au 31 octobre 2013, dont l'alinéa b)-iii est ainsi libellée:

« CONCLUSION 19/42: **PROCEDURES DE CONTRÔLE DES DONNEES OPMET AFI**

Il est conclu que :

b) les Bureaux régionaux de l'OACI à Dakar et à Nairobi :

- iii) **Organisent si nécessaire, des ateliers de formation du personnel des centres AMBEX (BRDO, BCC et NOC), visant à aider les Etats concernés à éliminer les carences liées à la mise en œuvre du système AMBEX.»**

La réunion APIRG/19 a exprimé ses préoccupations par rapport à l'absence de mise en œuvre du système AFI d'échange des bulletins météorologiques (AMBEX) par certains États de la région. Par ailleurs, le Groupe a convenu d'adopter le nouveau système AMBEX qui prend en compte l'alignement du Manuel AMBEX à la Recommandation 6/11 de la 12^e Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/12) concernant le transfert de certaines régions d'information de vol (FIR) de la région AFI à la région Europe de l'OACI. À cet égard, le Groupe a convenu qu'un ensemble d'actions et de mesures soit élaboré et mis en œuvre y compris, l'organisation par les Bureaux régionaux de Dakar et de Nairobi, des séminaires sur la mise en œuvre du système AMBEX. Le groupe a alors formulé la Conclusion 19/42 citée ci-dessus.

A cet égard, le Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et centrale (WACAF) organise **du 18 au 20 mars 2014**, à Dakar un atelier sur la mise en œuvre du système AMBEX sur la base du nouveau Manuel AMBEX diffusé en Octobre 2013 aux Etats et disponible sur le site web de l'OACI accessible par le lien suivant:

<http://www.icao.int/WACAF/Documents/edocs/AMBEX%20HandBook%207th%20Edit%20Amendmt3-FRE.pdf>.

.../...

Cet atelier qui se tiendra uniquement en français, est destiné aux professionnels chargés de la gestion et/ou l'exploitation des Centres Nationaux de collecte et d'échange des données météorologiques opérationnelles (OPMET) ou NOC (National OPMET Centres) dans tous les Etats AFI, des centres de compilation de bulletins AMBEX ou BCC (Bulletin Compiling Centres) dans sept Etats de la région et les Banques Régionales de Données OPMET ou BRDO dans deux Etats AFI. La documentation en français, sera disponible sur les sites Web de l'OACI ci-après; <http://www.icao.int/wacaf> et <http://www.icao.int/esaf>. Le Bureau régional pour l'Afrique Orientale et Australe (ESAF) organisera en temps utile, un atelier similaire au profit des Etats anglophones de la région.

Les pièces jointes **A1, A2 et B** de la présente lettre comportent l'ordre du jour provisoire de l'atelier, les notes explicatives et le bulletin d'information du site avec une liste d'hôtels de Dakar. En faisant le choix de votre hôtel, il serait important de noter que le transport entre les hôtels et le lieu de la réunion, n'est pas fourni par l'OACI.

Les participants qui envisagent de présenter des communications devraient veiller à ce que ces documents parviennent à l'OACI **au plus tard le 1er mars 2014**. L'atelier se déroulant sans papiers (paperless), aucun document de travail ne sera distribué au cours de la rencontre. Les participants sont donc invités à télécharger ces documents à partir des sites indiqués ci-dessus et apporter leurs ordinateurs portables ou tablettes pour gérer la documentation de l'atelier.

Par conséquent, Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assurer la participation de votre Administration à cet important atelier. Veuillez également remplir le formulaire ci-joint en pièce-jointe **C** et nous le faire parvenir de préférence **avant le 21 février 2014**, à travers les adresses email suivantes: icaowacaf@icao.int et icaoesaf@icao.int.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de ma haute considération.

P.D. Le Directeur régional



Mam Sait Jallow

Cc: Direction de la Météorologie Nationale

Pièces Jointes :

- A1: Projet d'ordre du jour
- A2: Notes explicatives
- B: Bulletin d'information
- C: Formulaire d'inscription